

**Le Mouvement de la Paix appelle à participer à la journée
d'action du 16 juin 2020**

**Pour un plan d'urgence en faveur
des hôpitaux publics de la sécurité sanitaire, sociale et écologique**

Dès le 14 novembre 2019, le Mouvement de la Paix « apportait son soutien aux luttes des personnels hospitaliers face à un plan triennal d'austérité de plusieurs milliards frappant les services publics hospitaliers et leurs personnels et plus généralement tous les services de santé ».

Le 1^{er} juin 2020 le Mouvement de la Paix dénonçait le fait « *qu'en pleine crise sanitaire le gouvernement s'obstine en faveur de dépenses militaires inutiles et coûteuses au détriment des priorités sanitaires et environnementales* » se référant aux orientations du livre blanc de la défense et à la loi de programmation militaire qui préconisent de dépenser de l'ordre **de 100 milliards d'euros en 15 ans rien que pour le programme de renouvellement de la flotte de sous-marins nucléaires (SNLE-NG) (missiles nucléaires et bombes atomiques incluses)** .

C'est dans ce contexte que le Mouvement de la Paix **dénonce la reprise, en pleine crise sanitaire, des essais du missile nucléaire M 51 le 9 juin** à la pointe de Penmarc'h en Bretagne. et lance une campagne d'actions publiques **pour exiger que les priorités en faveur de la sécurité sanitaire, sociale et écologique des populations**, se traduisent dans la réalité des choix budgétaires.

Au vu de la crise sanitaire en cours nous sommes en effet en droit d'attendre l'annonce **d'un plan d'urgence pour le service public hospitalier** incluant la création d'emplois de personnels hospitaliers et la revalorisation de leur carrière, mais aussi un grand plan de **reconstruction d'une filière industrielle française du médical** en particulier pour tout ce qui concerne l'électronique, la pharmacologie et l'imagerie médicale afin **d'assurer la sécurité sanitaire des personnes vivant en France**.

Dans le même temps doit s'exprimer l'exigence, partagée par **78 % des Français**¹, d'actes politiques visibles en faveur du désarmement nucléaire de la part du gouvernement de la France, comme le gel des nouveaux programmes de modernisation des armes nucléaires et la signature du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) adopté à l'Onu en juillet 2017. Chaque citoyen peut aussi soutenir cette démarche en signant la pétition pour que la France et tous les États du monde ratifient le TIAN. A terme ce sont des milliards d'euros qui pourraient être réinvestis vers les priorités ci-dessus définies.

Toutes et tous ensemble le 16 juin. L'heure est à l'action pour le respect des priorités portées par les peuples en faveur du respect de la vie et de la planète, priorités dont la réalisation permettrait d'avancer dans la construction d'un monde plus sûr plus juste et de bien être pour tous.

Le Mouvement de la Paix

¹ Sondage Ifop/La Croix/Le Mouvement de la Paix /Planète paix

DES SOUS POUR LES HÔPITAUX PUBLICS, PAS POUR LES ARMES ATOMIQUES

**1 Missile M51 : 120 millions € =
le salaire brut annuel de 7500 infirmières
ou 24 000 respirateurs médicaux**

Investir

pour la vie humaine

**Un sous-marin nucléaire français est porteur
de 16 M 51**

Chaque M 51 porte 6 BOMBES ATOMIQUES

La France doit ratifier le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires